



MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661 rue Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0

Téléphone : 450-546-2634 - Courriel : mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca

Site internet : www.st-theodore.com - Facebook : [sainttheodore.dacton](https://www.facebook.com/sainttheodore.dacton)

AVIS PUBLIC

Adoption d'un règlement édictant le code d'éthique des employés municipaux

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 14 février 2022 à 20h00, à la salle du conseil au 1661 rue Principale, le conseil municipal de Saint-Théodore-d'Acton adoptera le « Règlement numéro 639-2022 édictant le code d'éthique des employés de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton ».

Le présent règlement a pour objet d'énoncer les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés.

Des copies du projet de règlement et du code d'éthique peuvent être consultées ou obtenues sans frais au bureau municipal sur les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30, ou sur le site internet de la municipalité au www.st-theodore.com.

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 26 janvier 2022.

Marc Lévesque
Directeur général & greffier-trésorier